

Vocation sportive
Équitation – Hockey

Année scolaire 2022-2023

Inscription

1^{er} au 11 février 2022



Pour les élèves qui seront au
2^e et 3^e cycle
à l'automne 2022

Pour les élèves du 2^e cycle et 3^e cycle du primaire

Orientation générale et objectifs généraux

Clientèle visée et organisation pédagogique

Critères d'admissibilité et inscription

Coûts et frais d'inscription

Grille horaire

École Jacques-Plante
(vocation sportive)

431, 205^e Avenue
Shawinigan(Québec) G9T 3H3
Téléphone : 819 536-0384
Télécopie : 819 538-4608



École Jacques-Plante

Vocation sportive

C'est dans un environnement éducatif basé sur le cheminement propre à chaque élève, tant scolaire que sportif, qu'évolueront les élèves de l'école Jacques-Plante.

En étant vaillant à l'école, en ayant confiance en ses capacités et en osant relever les défis avec énergie et justesse, l'élève pourra acquérir de nouvelles connaissances et habiletés, et ce, dans la rigueur, le respect et le plaisir.

Orientation générale :

Programme scolaire :

Le volet scolaire est sous la responsabilité du Centre de services scolaire de l'Énergie et de la direction de l'école Jacques-Plante. Les élèves suivent le même programme régulier du ministère de l'Éducation de façon concentrée.

Programme sportif :

- ✓ **Programme équitation:** Le volet équitation est sous la responsabilité d'Équi-AMI représenté par Isabelle St-Hilaire. Les élèves en sport équestre sont formés selon le programme du *P'tit trot de Cheval Québec* en classique **et** en western. Ce programme est ouvert tant aux garçons qu'aux filles. *Un minimum de trois élèves est requis pour partir le programme équitation.*

- ✓ **Programme hockey :** Le volet hockey est sous la responsabilité de la *Coopérative de Solidarité Propulsion Sports* représentée par Jonathan Bellemare. Les joueurs bénéficient de programmes spécifiques et adaptés à leur position. Le programme de développement est en symbiose avec le programme de développement à long terme de l'athlète (DLTA).

Objectifs généraux :

Concilier harmonieusement le cheminement scolaire et le développement des athlètes de différentes disciplines sportives.

Objectifs spécifiques :

- ✓ Faciliter et stimuler la réussite scolaire;
- ✓ Favoriser l'implantation de diverses disciplines sportives au primaire;
- ✓ Contribuer à la qualité de vie des jeunes athlètes;
- ✓ Promouvoir le développement du sport chez les jeunes du Centre de services scolaire de l'Énergie.

Clientèle visée :

2^e et 3^e cycle du primaire

- ✓ Garçons et filles de la 3^e à la 6^e année

Organisation pédagogique 2022-2023 :

Selon la clientèle inscrite, possibilité d'offrir des groupes répartis ainsi :

- ✓ Classes régulières ou multiâges de la 3^e à la 6^e année

Critères d'admissibilité :

Au moment de l'inscription, les parents devront s'engager par contrat à respecter les exigences scolaires et les conditions du programme sportif sans quoi, la demande d'admission ne sera pas considérée. L'admission de « l'élève athlète » est d'une durée d'une année scolaire.

✓ Critères scolaires :

Le programme étant comprimé au niveau du temps d'enseignement de chacune des matières, il importe que les élèves sélectionnés répondent aux critères suivants :

- Faire preuve d'autonomie dans ses apprentissages scolaires;
- Présenter un bon comportement (évaluation de la situation par la direction de l'école Jacques-Plante);
- Les élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage pourront être admis s'ils démontrent qu'ils s'investissent sur le plan scolaire en faisant les efforts nécessaires.

✓ **Critères sportifs généraux:**

- Intérêt marqué pour le sport;
- Présenter une certaine autonomie relative à son âge dans la gestion de son équipement.

✓ **Critères sportifs spécifiques:**

- **Équitation :**
 - Aucun critère spécifique (l'expérience n'est pas un prérequis).
- **Hockey :**
 - La position du joueur de hockey peut être prise en considération;
 - Au besoin, l'élève doit satisfaire aux exigences du niveau de l'équipe du programme hockey.

Étapes d'admission et d'inscription :

- ✓ Afin de réaliser les étapes d'admission et d'inscription de votre enfant à l'école Jacques-Plante (vocation sportive), vous devez obligatoirement:
 - **Assister à la rencontre d'information « virtuelle » qui aura lieu le **jeudi 27 janvier 2022, à 19 h.****
 - **Les parents doivent s'inscrire à cette rencontre d'information « virtuelle » en communiquant avec l'école avant 16 h, la veille de l'évènement, via l'adresse courriel suivante : inscriptionjp@cssenergie.gouv.qc.ca**
 - Les parents inscrits recevront par courriel un lien TEAMS leur permettant d'assister à la rencontre du 27 janvier.
 - **Procéder à l'inscription de votre enfant en vous présentant à l'école Jacques-Plante entre le 1^{er} et le 11 février 2022. *Veillez préalablement communiquer avec l'école afin de prendre rendez-vous.***

Les documents suivants sont requis lors de l'inscription :

- Le certificat de naissance original GRAND FORMAT de l'enfant et une preuve de résidence au Québec dans le cas d'une première inscription au CSSÉ;
- Le formulaire « Demande de choix d'école – École à vocation particulière » du CSSÉ (*disponible lors de l'inscription*).

- ✓ Considérant que le volet hockey nécessite la formation d'équipes sportives de différents niveaux, **une priorité est accordée aux inscriptions des élèves du hockey**, et ce, en tenant compte des élèves déjà inscrits au programme si ceux-ci répondent aux exigences scolaires et aux conditions du programme hockey.
 - ✓ À la suite de l'inscription, **si le nombre d'élèves respectant les critères d'admissibilité excède la capacité d'accueil de l'école pour le programme hockey**, une évaluation du potentiel de développement sur glace sera effectuée et/ou les élèves seront admis selon l'ordre d'inscription. L'évaluation du joueur pourra avoir été faite au sein de son équipe de hockey au civil.
 - ✓ Les places seront également comblées selon les **caractéristiques du volet sportif – hockey** (position du joueur au hockey, calibre du joueur, etc.).
 - Les résultats seront acheminés aux parents par courriel ou exceptionnellement par téléphone **au plus tard le 18 février 2022**;
 - Par la suite, les places disponibles dans chacune des autres disciplines sportives seront comblées en tenant compte de l'organisation scolaire;
 - Les élèves déjà inscrits l'année précédente ont priorité si ceux-ci répondent aux exigences scolaires et aux conditions du programme sportif.
- Les inscriptions des élèves non retenus seront retournées à l'école de proximité.
- **Liste d'attente** : Ces demandes d'inscription non retenues sont placées sur une liste d'attente (selon l'évaluation du potentiel de développement sur glace et/ou selon l'ordre d'inscription) et conservées jusqu'à la première journée pédagogique du calendrier scolaire. Advenant un départ, l'école communiquera avec les parents d'un élève (selon l'ordre de classement) pour les informer qu'une place est maintenant disponible.
- ✓ **Les demandes d'inscription non retenues** ne sont pas considérées pour les années subséquentes. Les parents qui désirent soumettre une nouvelle demande devront refaire l'ensemble de la démarche l'année suivante.

Important

- ✓ L'école se réserve le droit de ne pas renouveler l'inscription des élèves qui ne respectent pas les exigences scolaires et les conditions du programme sportif.
 - Comme l'admission de « l'élève athlète » est d'une durée d'une année scolaire, afin de poursuivre ses études à l'école Jacques-Plante, l'élève verra son dossier révisé annuellement conformément aux exigences scolaires, aux exigences des différentes disciplines sportives, aux modalités de répartition de la clientèle, à l'organisation scolaire et à la capacité d'accueil.

Coûts et frais d'inscription pour l'année scolaire 2022-2023:

- ✓ Frais chargés aux parents pour le matériel scolaire requis selon la politique en vigueur au Centre de services scolaire de l'Énergie :

- **Primaire:** Maximum de 90 \$ par année*

*Les parents devront assumer des frais de surveillance et/ou de services de garde sur l'heure du midi, s'il y a lieu.

- ✓ Forfait scolaire **selon la discipline sportive :**

- **Équitation - Forfait scolaire:** 3 400 \$ incluant les taxes, le tout payable à Équi-AMI.

- Il faut également prévoir des frais d'environ 500 \$ pour le transport.

Le forfait scolaire inclut :

- Un t-shirt identifié à l'école d'équitation Équi-AMI.
- Un manteau identifié à l'école d'équitation Équi-AMI.

- **Hockey - Forfait scolaire:**

- Programme développement : 2 850 \$ incluant les taxes, le tout payable à *Coopérative de Solidarité Propulsion Sports*.

OU

- Programme RSEQ M12 D1 et/ou M12 D2^{CP1} : 3 750 \$ incluant les taxes, le tout payable à *Coopérative de Solidarité Propulsion Sports*.

^{CP1} L'inscription dans la ligue RSEQ M12 D1 et D2 est sujette à l'offre de service offerte par la ligue, au nombre d'inscriptions et au niveau de jeu des élèves athlètes inscrits dans le programme.

Le forfait scolaire inclut :

- Un chandail de pratique et une paire de bas.

La *Coopérative de Solidarité Propulsion Sports* fera le prêt annuel des chandails de partie.

D'autres items seront obligatoires pour les joueurs, vous recevrez plus d'informations à ce sujet lors de la rencontre d'information.

Réussite scolaire :

Comme dans toutes les écoles, une attention particulière sera portée à la réussite des élèves à l'école Jacques-Plante. En cours d'année, l'enseignant titulaire pourra identifier certains élèves ayant besoin de mise à jour sur le plan scolaire pour ne pas compromettre leur réussite. Ces périodes de mise à jour se dérouleront pendant les périodes habituellement consacrées à l'entraînement. Si un élève se retrouve en situation d'échec, le dossier sera analysé et la direction d'école pourra prendre la décision de ne pas renouveler l'admission de cet élève dans le programme ou de le retourner, en cours d'année, dans son école de proximité.

Organisation scolaire :

L'école Jacques-Plante offre un programme ayant pour but d'aider « l'élève athlète » à concilier son cheminement scolaire régulier et son entraînement sportif. La structure proposée permet de mettre en place une grille-horaire facilitant l'évolution scolaire et sportive de l'élève.

L'horaire des élèves sera réparti sur un cycle de dix (10) jours

En raison d'un partenariat avec la Ville de Shawinigan et avec la *Coopérative de Solidarité Propulsion Sports*, l'horaire sera connu à la rentrée des classes seulement et pourrait être légèrement modifié au besoin. Cependant, le nombre d'heures consacrées aux matières scolaires et le nombre d'heures consacrées à l'entraînement respecteront la grille-horaire par cycle de 10 jours ci-dessous.

Grille-horaire par cycle de 10 jours :

2 ^e et 3 ^e cycle :	Nombre d'heures d'enseignement	
	Temps indicatif MEQ	École (vocation sportive)
Français	14	14
Mathématique	10	10
Éducation physique Hockey et multisports	4	16
Anglais	22	4
Arts plastiques		
Art dramatique		
ECR		9
Univers social		
Science et technologie		
Total :	50	53

Transport :

Le droit de choisir une école ne donne pas automatiquement le droit au transport scolaire lorsque le parent choisit une école autre que l'école de proximité. Consulter la Politique du transport scolaire pour connaître tous les détails.

- Le service du transport scolaire du Centre de services scolaire de l'Énergie prévoit des **points d'arrêt** de façon à favoriser, dans la mesure du possible, l'accessibilité à cette école.
- Les parents qui présentent une demande de choix d'école autre que l'école de proximité doivent porter une attention particulière à la section « **Engagement parental au transport** » puisqu'il sera de la responsabilité de ceux-ci **d'assumer le transport scolaire de leur enfant** si le transport scolaire n'est pas possible ou si le transport ne leur convient pas.

✓ **Important :** *Le transport sur l'heure du midi ne pourra être offert considérant l'horaire différent pour les classes et le peu de temps pour le dîner à la maison.*

Points d'arrêt :

École Jacques-Plante (<u>vocation sportive</u>)		Secteur St-Georges-de-Champlain
Points d'arrêt :	Lieu :	Municipalité :
École La Providence	Rue du Couvent	Saint-Tite
École Plein Soleil	Rue Goulet	Hérouxville
Dépanneur du Carrefour	Int. Rte des Défricheurs/ave. De St-Georges	Shawinigan
Dépanneur Magoo	Int. Route 157/rang Saint-Flavien	N-D-du-Mont-Carmel
Marché du Carmel	Int. Route des Vétérans/rang St-Louis	N-D-du-Mont-Carmel
Église Saint-Sauveur	105 ^e Avenue	Shawinigan
École Lac-à-la-Tortue ✓ Pavillon Notre-Dame	Rue Wilfrid-Thibault	Shawinigan
Garage Autobus Allard	Int. rues Notre-Dame/St-Émilien	Saint-Alexis-des-Monts
École des Vallons	Int. rues Matteau/Bergeron	Saint-Paulin
École Notre-Dame-des-Neiges	Rue de l'Église	Charette
École Sainte-Marie	Rue Principale	Saint-Boniface
École Immaculée-Conception	Rue Broadway	Shawinigan
École Saint-Joseph	Int. boul. Royal/46 ^e Rue	Shawinigan
École Lafèche	Int. 4 ^e Avenue/14 ^e Rue	Shawinigan
École de la Petite-Rivière	Rue Principale	Shawinigan
École Saint-Charles-Garnier	Rue Roy	Shawinigan
École de Sainte-Flore	Cour de l'église	Shawinigan

NOTE :

- ✓ Le point d'arrêt sera attribué en fonction de l'arrêt qui se trouve le plus près de l'adresse principale de l'élève.
- ✓ Les parcours pourront être légèrement modifiés à la discrétion du Service du transport scolaire, en tenant compte des critères suivants :
 - Nombre d'inscriptions dans un secteur
 - Lieu du domicile des élèves
 - Nombre d'élèves par parcours
 - Durée des parcours
 - Distance parcourue

Services complémentaires :

- ✓ Au besoin, les élèves de l'école Jacques-Plante bénéficient des mêmes services complémentaires que les élèves du Centre de services scolaire de l'Énergie.

Service de garde :

- ✓ Les enfants de l'école Jacques-Plante fréquenteront le service de garde de l'école Dominique-Savio.

Locaux :

- ✓ Plusieurs locaux de services de l'école Dominique-Savio seront utilisés par l'école Jacques-Plante

Informations :

- ✓ Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec monsieur Éric Rivard, directeur de l'école Jacques-Plante, au 819 536-0384, poste 2802 ou par courriel à erivard@cssenergie.gouv.qc.ca